

ACADÉMIE DUBOC KRAV MAGA 27



Lieux des entraînements ou stages (ouverts à tous):

Les cours sont donnés aux endroits ci-dessous et sont ouverts pendant les vacances scolaires sauf le mardi.

Lieu des entraînements (ouverts à tous):

MARDI Gymnase Jean-Jaurès Rue Armand Benet EVREUX	18 H 00 à 19 H 00 Initiation Enfants - adultes	19 H 00 à 20 H 00 Perfectionnement Adultes	20 H 00 à 21 H 00 Ceintures noires	Fermé pendant les vacances scolaires
VENDREDI Dojo Club de Navarre rue Dulcie September EVREUX	20 H 30 à 21 H 30 Initiation Enfants - adultes	21 H 30 à 23 H 00 Intermédiaires et élites		Ouvert pendant les vacances scolaires
SAMEDI Gymnase Jean-Jaurès Rue Armand Benet EVREUX	9 H à 12 H Initiation Enfants - adultes			Fermé pendant les vacances scolaires

L'entraînement

Seuls les membres adhérents et stagiaires ayant fourni l'attestation « Etat de santé », à jour de leur cotisation et licence, pourront participer aux entraînements et stages. Tout autre personne sera exclue et ne pourra rentrer dans l'enceinte de la salle.

Les horaires :

Il est expressément demandé aux pratiquants de respecter les horaires, afin de ne pas perturber le déroulement des cours.

La tenue :

Il est interdit de fumer dans tous les locaux, de rentrer avec ses chaussures dans la salle (autres que celles demandées), ainsi que de manger pendant les cours (chewing-gum), etc...

Pour le bien être des personnes, il est demandé de porter des vêtements de sport afin de permettre une plus grande liberté des mouvements.

Il est impératif d'avoir :

- une paire de chaussures souples avec semelles de crêpe ou blanches qui ne laissent aucune trace sur le revêtement de sol.
- un protège dents, des gants, des protèges tibia et protège parties génitales et protège seins pour les filles.

Les pratiquants ne doivent pas porter sur eux d'objets dangereux (lunettes, montres, ceintures, bijoux, piercing, barrettes dans les cheveux, etc.). Les cheveux longs doivent être attachés.

Les accidents

L'ACADEMIE DUBOC KRAV-MAGA 27 est affiliée à l'ASPTT (Association Sportive des PTT), ainsi qu'à la FKMFDA (Fédération Krav Maga France et disciplines associées). L'ensemble des pratiquants sont licenciés à l'ASPTT. Les ceintures noires ainsi que les compétiteurs sont également licenciés à la FFK. La licence fédérale permet aux adhérents de bénéficier d'une assurance en responsabilité civile et accidents corporels auprès de la GMF (ASPTT) et de la Mutuelle des Sportifs (FFK) dans le cadre de la pratique de la discipline ou de l'exercice des activités bénévoles.

Les accidents survenant durant les heures d'entraînement ou les stages sont couverts par cette assurance. Tout accident survenu au-dehors de l'enceinte du dojo ou de la salle n'est pas pris en compte.

L'assurance rembourse la quote-part restant à charge après les remboursements de la Sécurité Sociale et de l'éventuelle mutuelle.

Le jour de l'accident, il est remis une déclaration d'accident à faire remplir par un médecin et à envoyer dans un délai de 5 jours. Il est indispensable de respecter ce délai pour une prise en charge du dossier.

Le vestiaire :

Il est demandé de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires (même les lunettes).

L'ACADEMIE DUBOC KRAV-MAGA 27 décline toute responsabilité sur les vols qui pourraient être encourus.

Participation aux stages avec intervenants : obligation de participer à deux stages et au forum des associations.

Dans le cadre d'un stage, les élèves peuvent choisir leur stage. Le coût du stage sera réglé quinze voire trois semaines avant soit à la trésorière ou au président. Attention, toute personne inscrite, absente le jour du stage, ne pourra être remboursée par **L'ACADEMIE DUBOC KRAV-MAGA 27**.

Remboursement

Aucun remboursement n'est effectué en cours d'année par **L'ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27**. Tout mois commencé est dû.

Exclusion

Toute personne ne respectant pas l'éthique et la déontologie de l'Académie : professeur, assistants, membres du bureau, élèves, ou toute personne ayant proféré des menaces précédemment ou dans l'instante ou insultes sur des sites Internet, ayant des propos vulgaires, raciaux, politiques, religieux ou ayant un comportement néfaste sur l'association, sera interdit d'entrer dans l'académie, de participer aux stages. Elle sera immédiatement exclue de la salle ou du dojo et ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part de l'association.

Le présent règlement est adopté et signé par le Comité Directeur.

